L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie, No. 31, rue Chartres.
Journal quotidien [redacted] d'avance

POUR PRESIDENT [redacted] UNIS, HENRY [redacted] DU KENTU[redacted] Soumis à la décision d'une Co[redacted]ationale

NOUVELLE-ORLE[redacted] SAMEDI MATIN, 24 AOU[redacted]

DU CREDIT.

Le journal du matin qui s'est posé [redacted] fenseur de l'administration [redacted] Le Crédit, publié dan[redacted] numéro de vendredi, fait tous ses efforts pour le[redacted] défendre. Malheureusement la tache était pénible [redacted] si l'administration a peu à se louer de la plaidoi[redacted] de son défenseur, elle doit au moins lui savoir gr[redacted] de l'intention.

Il a été invinciblement établi que la crise de 1837 résulte des fautes de l'administration ultra-démocratique: les preuves en ayant été deduites dans une suite d'articles. Donc, pour prouver que l'administration n'est pas coupable d'avoir amené la crise, il aurait fallu nécessairement détruire l'argumentation de ses adversaires et prouver que leurs conclusions sont erronnées.

Mais soit qu'on n'ait pas jugé à propos de prendre tant de peine, soit qu'on n'ait pas trouvé la chose possible, on y a renoncé et l'on a trouvé plus commode d'attribuer tout le mal au système de crédit. Cependant en disant *tout le mal*, nous craignons de trop dire; parcequ'on attribue aussi la crise à ce que la balance du commerce a été contre nous depuis longtemps; et cela sans expliquer si cette balance défavorable a, ou n'a pas quelque connexion avec le système de crédit.

Quoiqu'il en soit, et dans le doute où on nous laisse, nous traiterons ces deux points séparément. Nous allons présenter d'abord quelques observations ayant [redacted] de l'économie politique.

L'indispensable nécessité du crédit est incontestable et incontestée, de plus le crédit n'est point exclusif car toutes les classes de la société y participent également dans la proportion de leurs moyens. Ceci est un fait patent: il suffit d'ouvrir les yeux pour le voir.

La théorie d'ailleurs se charge d'expliquer ce fait. On sait que les capitaux ne sont que les fruits accumulés du travail; car, dans le monde industriel, le travail a seul le privilège de produire. Mais le travail est lucratif en proportion des capitaux employés. De là il suit que les travailleurs privés de capitaux doivent gagner très peu et qu'il leur est, par conséquent, impossible d'accumuler des économies, quelques privations qu'ils s'imposent.

Donc, en proscrivant le crédit on condamne les masses, qui ne possèdent que peu ou point de capitaux, à végéter toujours; on les voue pour l'éternité à un état de dégradante subalternité.

Le crédit est un capital fictif qui grossit le capital réel du riche et forme le capital unique du pauvre intelligent et probe. Le crédit, par conséquent, augmente la masse des capitaux du pays, il augmente dans la même proportion la production et facilite d'autant l'accumulation des produits ou, en d'autres termes, il concourt bien réellement à la formation des capitaux.

Rendons ceci plus sensible par un exemple.

Un individu privé de capitaux, quelque habile qu'il puisse être, ne peut rien faire; mais qu'il obtienne du crédit, et en quelques années il pourra non seulement se passer des capitaux d'autrui, mais même en prêter à son tour; car il sera riche. C'est donc bien réellement le crédit qui l'a enrichi, puisque sans le crédit il aurait toujours végété.

De la même manière un peuple nouveau dont le sol compose son unique capital, ne peut rien faire sans crédit, parce que l'exploitation agricole, comme toutes les autres exploitations, exige des capitaux. Pour qu'une terre produise il faut la préparer, l'ensemencer, la cultiver et faire la récolte, or pour cela, il faut avoir des avances, ou en d'autres mots, des capitaux. Mais si ce peuple sait faire usage du crédit il avancera à grands pas vers la fortune, parce que les capitaux appèlent naturellement les capitaux.

Qu'on ouvre l'histoire, et cette vérité s'y trouve écrite à chaque page. Les peuples industriels, (et ceux là ont toujours su faire usage du crédit) ont étonné le monde par leur puissance; les peuples routiniers qui ont méconnu la puissance de ce levier puissant, qu'on nomme le crédit, sont tombés dans l'atonie qui précède la mort morale.

Croit-on, par exemple, que sans le système de crédit les Etats-Unis auraient pû devenir ce qu'ils sont, et surtout en si peu de temps? Non; l'Union doit évidemment son étonnante prospérité au crédit.

Il est donc impossible que le crédit ait produit les maux dont on l'accuse, et ces maux doivent retomber de tout leur poids sur une administration incapable et anti-nationale.

Rapport des admissions et décès à l'hôpital de charité pour la journée d'hier jusqu'à neuf heures du soir.

Admissions.................16
Fièvre jaune...............9
Décès.....................4

Extrait de la correspondance de l'Abeille.

New-York, 14 août 1839.

Les actions sont dans un état plus satisfesant aujourd'hui; mais il m'est impossible de dire d'où vient cette amélioration.

Le marché de coton n'a éprouvé aucun changement, malgré les avis défavorables qu'on a reçus par la voie de Boston. Environ 900 balles se sont vendues hier aux derniers prix.

MARINE DES ETATS-UNIS.

Les batimens de guerre suivans, sont en ce moment à Norfolk en réparation pour être prêts à prendre la mer au premier signal: La frégate *Brandywine*, com. Renton, destinée pour la Méditerranée; la corvette *York-Town*, sortant des chantiers, et la goëlette *Grampus*, lieut. com. Paine, en destination pour les Antilles. La frégate *Potomac* restera à Norfolk comme ayant besoin de grandes réparations.

INFORMATIONS GÉNÉRALES RELATIVES AU COTON.

Nous empruntons au *Nile's Register*, les détails suivants, qui ne peuvent manquer d'intéresser nos lecteurs:

La production totale du coton est évaluée à 1,000,000,000 de livres. Sur cette quantité les Etats-Unis fournissent 660,000,000; le Brésil 30,000,000; les Antilles 8,000,000; l'Egypte 27,000,000; l'Afrique 36,000,000; l'Asie 190,000,000; le Mexique et l'Amérique du Sud 35,000,000, (le Brésil excepté) et dans divers lieux 14,000,000.

Ainsi à 10 *cents* la livre [prix au-dessous duquel le coton est rarement tombé], cette récolte vaut 100,000,000, mais comme pendant les cinquante dernières années, le prix moyen a été de 19 1-3 *cents*. La production actuelle du coton vaudrait $192,500,000.

La consommation se divise comme suit: 350 millions de livres en Angleterre, 150 millions aux Etats-Unis; 250 millions en France; 250 millions en Chine et dans l'Inde; 15 millions dans l'Amérique du Sud; 3[illegible] millions en Allemagne, 45 millions en Turquie, 10 millions en Espagne; 25 millions en Prusse et 2[illegible] millions en divers lieux.

La valeur annuelle des produits manufacturières de coton est en Angleterre d'environ $3[illegible] millions en France de $120 millions et aux Etats-Unis de 110 millions.

La consommation du coton brut par les manufactures d'Europe n'était en 1803 que de soixante millions de livres, d'après le Dictionnaire Espagnol du Commerce, et la consommation Européenne était déjà en 1830 de 367 millions de livres. On évalue la consommation de 1838 à 500 millions de livres.

La Caroline du Sud et la Géorgie ont été les premiers Etats de l'Union qui ont produit une grande quantité de coton. La production totale de toute l'Union était en 1791 de 2 millions de livres; c'est-à-dire 1 1-2 million dans la Caroline du Sud et un demi million dans la Géorgie.

En 1801 la récolte s'éleva aux Etats Unis à 40 millions de livres—20 millions dans la Caroline du Sud, 10 dans la Georgie, 5 dans la Virginie, 4 dans la Caroline du Nord et 1 dans le Tennessee.

En 1811 la production augmenta du double—80 millions, sur lesquels 40 provenaient de la Caroline du Sud, 20 de la Georgie, 8 de la Virginie, 7 de la Caroline du Nord, 3 du Tennessee et 2 de la Louisiane.

En 1821 la récolte s'éleva aux Etats Unis à 170 millions, comme suit: 50 millions dans la Caroline du Sud, 45 dans la Georgie, 20 dans le Tennessee, 20 dans l'Alabama, 12 dans la Virginie, 10 dans la Caroline du Nord, 10 dans la Louisiane [redacted] dans le Mississipi.

En 1826 la récolte totale fut de [redacted] La Georgie en fournit 75 millions; [redacted] le Tennessee 45, l'Alabama [redacted] Mississipi 20, la Virgini[redacted] Nord 18, la Floride 2, et l'A[redacted]

En 1833 la récolt[redacted]lion à 437 3/4 millions, dont [redacted] 73 dans la Caroline du S[redacted]ppi, 65 dans l'Alabama, 55 [redacted] 50 dans le Tennessee, 15 da[redacted] la Virginie, 10 dans la C[redacted] 3/4 de millions dans l'Arkan[redacted]

[redacted]ante, en 1834, la production s'élève à [redacted] manière suivante: —85 dans le Mississipi [redacted] dans l'Alabama; 75 dans la Georgie, 65 1/2 [redacted] Caroline du Sud; 62 dans la Louisiane; 45 [redacted]ns le Tennessee: 20 dans la Floride; 10 dans la [redacted] 1/2 dans la Caroline du Nord et 1 1/2 [redacted]nsas.

[redacted] d'après les données qui précèdent, que [redacted]826 la Caroline a été l'Etat où la récolte [redacted]té la plus abondante. En 1826 la Georgie prit le premier rang et l'a tenu jusqu'en 1834, [redacted]ue où l'Alabama et le Mississipi ont pris sa place. [redacted] Aujourd'hui l'Etat du Mississipi est celui sans [redacted] qui produit le plus l'Alabama, la Caroline du [redacted] Louisiane viennent après.

[redacted] ces Etats, il est facile de voir que la Louisiane [redacted] Alabama sont après le Mississipi, les Etats [redacted]uction a le plus augmenté. En 1801, il [redacted]llement question d'eux, puisqu'ils ne sont [redacted] mentionnés parmi les Etats produisant du coton, et à cette époque la récolte dans la Caroline du Sud s'élevait à 20 millions de livres. En 1811 la Caroline du Sud a produit 40 millions de livres de coton et la Louisiane 2. En 1834 au contraire, la récolte de la Caroline du Sud ne s'est élevée qu'à 65 1/2 millions et celle de la Louisiane à 62, différence qui n'existe plus aujourd'hui. Ainsi dans l'espace de 23 ans, la récolte a augmenté dans la Louisiane de près de seize cents pour cent, tandis que dans le même période la récolte de la Caroline du Sud n'a augmenté que d'un peu plus de cinquante pour cent. L'Etat qui est resté le plus stationnaire sous le rapport de la production, est la Caroline du Nord; il donna en 1801, 4 millions de livres de coton, en 1811, 7 millions et en 1834, il n'a produit que 9 1/2 millions de livres.

On ne saurait dire au juste quel a été le montant de la récolte aux Etats-Unis, en 1837; cependant on peut l'évaluer à peu près à 550 millions de livres, fournies dans la proportion suivante par les divers Etats à coton: Mississipi—120 millions.—Alabama 105.—Louisiane 90.—Georgie 71.—Caroline du Sud 64.—Tennessee 55.—Floride 24.—Virginie 10.—Caroline du Nord 10.—Arkansas 1.

[redacted] journaux anglais du 18: [redacted]use a eu lieu hier à la Chambre [redacted]ugham ayant demandé la troi[redacted]yant pour objet de révoquer en [redacted]ibre, et ne se voyant pas soutenu par les évêques sur lesquels il comptait, s'est irrité de cette désertion, et a dit: "C'est à la sollicitation des nobles prélats que j'ai fait cette motion, c'est sur leur demande que je me suis rendu leur organe, et maintenant, sur vingt-six révérends prélats, il n'y en a que deux qui aient eu le courage de sacrifier leur dîner (rires), les autres, au contraire, ont sacrifié leurs devoirs à leur ventre; c'est leur ventre qui est leur dieu!" Le marquis de Salisbury demande que le noble lord rétracte ses dernières paroles. Après un debat vif et animé, auquel ont pris part plusieurs nobles lords et l'évêque de Chichester, l'incident n'a pas eu de suite, et le bill a été en définitive renvoyé au comité." (*Morning-Chronicle.*)

CHEMIN DU BAYOU.

A Messieurs les rédacteurs de l'Abeille.

Messieurs,

Permettez nous d'avoir recours à votre journal pour émettre quelques réflexions que nous a suggérées le communiqué qui a paru dans votre feuille du 22 du courant, et signé "*Plusieurs dames.*"

Comme ces dames, messieurs, nous ressentons tous les désagrémens de voir passer chaque jour sous nos fenêtres une douzaine de convois funèbres, et nous serions très obligés à ces dames si elles voulaient bien nous suggérer les moyens de remédier à ce mal. Elles nous disent bien que la promenade Carondelet (Carondelet Walk) est plus convenable pour y faire passer les convois funèbres, parce que, suivant elles, *elle est si peu fréquentée par les promeneurs et il ne s'y trouve tout au plus, éparpillées, que quatre ou cinq maisons.* Mais, messieurs les rédacteurs, les propriétaires ou locataires de ces *quatre ou cinq maisons* seraient-ils bien aises que l'on envoyât dans leur quartier ce que l'on considère comme un fléau dans tel autre?—Supposons un instant que la chose put s'opérer comme elles l'entendent; les habitants de la belle promenade des Remparts auraient aussi le droit de demander que la chapelle située à l'encoignure des rues Conti et Remparts fut transportée dans tel autre endroit qu'il leur plairait de désigner. Car il faut avouer, messieurs les rédacteurs, que si un quartier a droit de se plaindre *du désolant aspect d'un va et vient incessant de corbillards et de convois funèbres*, c'est celui là puisque sur 20 convois qui passent par la rue des Remparts pour se rendre à la chapelle, 5 seulement passent par le chemin du Bayou. Chacun a donc ses inconvénients et chacun doit les supporter sans murmurer et sans chercher à renvoyer dans un autre quartier ce qui le gêne dans le leur.

Tant qu'à l'entretien des fossés depuis la rue des Remparts jusqu'à la halle Bretonne *qui sont un véritable cloaque et les ordures qui y croupissent &c. &c.* nous n'en dirons rien, il passe assez de monde par cette rue pour qu'il soit nécessaire de répondre à cette partie du communiqué.

J. B. L.
T. L.

RECAPITULATION DES VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par M. Barnett, Sr., à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis—Le nègre Edmond.

Par J. B. Blache, à 10 heures A. M. dans la rue du Canal—Toile d'emballage de Dundee avariée.

ERRATUM.

Dans la lettre de Mr. A. Crébassol, insérée dans l'Abeille d'hier à la troisième colonne, au lieu de article *chronologique*, lisez: article Nécrologique.

COMMERCIAL.

REVUE DU MARCHE.

Nlle.-Orleans, le 24 août 1839.

REMARQUES—Les affaires continuent à être très calmes; ce qui est la conséquence inévitable de l'époque de la saison où nous sommes, de la rareté de l'argent et la présence de la maladie.

COTON.—Il est arrivé depuis le 16 courant, 445 balles qui élève les arrivages jusqu'à aujourd'hui à 575,176 balles, (dont 98 balles sont de la nouvelle récolte. Il a été exporté cette semaine pour Liverpool 4030 balles; pour la Havane 350 do; Philadelphie 49, en tout 4429 laissant une existence sur place de 9182 balles, y compris les quantités à bord des navires non expédiés.

Les transactions de cet article ont été littéralement parlant nulles. Le total des ventes n'a été que de 89 balles, dont 20 du Missisipi, nouvelle récolte, en *belle et bonne* qualité, classement de Liverpool. Ces 20 balles sont des meilleures qualités qui aient été reçues cette saison et elles se sont vendues à 12 1-2 cents.

Il s'est vendu 21 balles Louisiane et Mississippi à 9 cents; 7 à 10 cts; 4 à 9 cents; 15 à 9 cents et 2 balles de la nouvelle récolte à 12 1-2 cents; 29 balles du Texas à 9 cents.

SUCRE, Louisiane.—Il n'y aucun changement dans les prix, et les demandes sont limitées à quelques petits lots sur la levée. Nous cotons encore 5 et 5 1/2 pour qualités inférieures et communes; 6 et 6 1/2 pour prime, et 7 pour extra prime. Nous ne connaissons aucune vente faite sur les habitations. Le sucre de la Havane est calme à 11 et 11 1/2 pour blanc et 7 1/2 et 8 1/2 pour brun. Reçu cette semaine 164 boucauts sucre Louisiane.

MELASSE—Il s'est fait peu de ventes sur la levée à 31 et 32 c., il y a peu de demandes. Arrivé 40 barils.

PORC—Les demandes sont bornées à de petits lots à une nouvelle baisse. Nous côtons comme les plus hauts prix de 10 à $15.

BŒUF—Toutes les descriptions sont également peu demandées. Le marché est dépourvu des qualités du nord; celles de l'ouest sont rares, les *primes* sont abondantes.

LARD—Il ne s'est fait aucune vente importante; nous côtons de 6 1/2 à 10 c.; mais ces prix ne pourraient pas être obtenus pour de fortes parties.

SAINDOUX—Il y a eu cette semaine de fortes demandes pour les expéditions et pour la consommation. Les ventes se sont élevées à 4 ou 500 frequins généralement à 9 3/4 et 10 1/2 cents.

SEL—Il s'est vendu une partie de Liverpool en sacs. Les ventes totales se sont élevées cette semaine à environ 5,500 boisseaux à 50 cents par boisseau.

FARINE—L'approvisionnement de vieille farine continue à être considerable pour la saison et quelques détenteurs ont été amenés à accepter $6 pour de fortes parties pour l'exportation, afin de réduire les quantités disponibles. Les petites ventes pour la consommation se sont généralement faites de $6 50 à 6 75. Ce dernier prix a surtout été payé pour les parties fraichement moulues.

MAIS—Les demandes pour le Maïs en grains ont été un peu moins actives cette semaine et les prix ont un peu cédé. Nous côtons de 56 à 58 cents par boisseau. Avoine 50 cents. Rare.

CHAUX—Une cargaison de 110 barriques, la 1ère arrivée depuis plusieurs semaines se vend au débarquement à $2 la barrique.

TABAC—Il ne s'est fait aucune transaction qui mérite d'être signalée, les acheteurs et les vendeurs n'ayant pu s'accorder. Les premiers exigent une réduction sur les prix actuels, tandis que les derniers paraissent décidés à les maintenir. Nous signalons une vente d'environ 470 boucauts Kentucky à $16 1/2 les 1000 liv. Arrivé 79 boucauts; exporté 401.

WHISKEY—L'approvisionnement a considérablement diminué, n'y ayant eu aucun arrivage important depuis plusieurs semaines. Malgré que les demandes soient limitées, les détenteurs ont obtenu une hausse et le marché a en outre une tendance à la hausse. Nous côtons le rectifié à 40 et 48 cts. Il n'y en a pas de commun sur le marché.

TOILES ET CORDES D'EMBALLAGE—Il y a de bonnes demandes pour les petits lots aux prix des cours. Arrivé 2085 pièces de toile et 1045 rouleaux de corde.

CAFE—Les demandes sont modérées pour toutes les descriptions. Le marché est dépourvu de prime stricte Havane. L'approvisionnement consiste principalement en qualité inférieures et moyennes. Les prix n'ont point varié.

RIZ—Il n'y a de demandes que pour le détail et pour les petits lots de bonnes qualités, pour lesquels il s'est seulement fait des transactions, $5 75 et $6 les 100 liv. ont été obtenues.

FRET—Il s'est peu fait en fret pour l'Europe. Nous mentionnons un chargement pour Brême qui a été pris à 45 shillings, pour du tabac. De petites parties de coton sont prises pour compléter les chargements des navires à 7/16 d pour Liverpool. Le fret pour le cabotage est très calme.

CHANGE—Des bonnes traites sur l'Europe sont rares et bien demandées à 4 9 et 4 9 1/4. Les remises sur le Nord sont faites presqu'exclusivement en espèces.

DERNIERES DATES.		
New-York	août 14	[redacted]
Boston	13	[redacted]
Philadelphie	15	[redacted]
Washington	15	[redacted]
Baltimore	16	[redacted]
Charleston	août 17	[redacted]
Vera-Cruz	9	[redacted]
Tampico	7	[redacted]
Mexico	4	[redacted]

BALTIMORE, [redacted]

FARINE—Le marché pour les qualités de la r[redacted] est très calme; les prix sont presque incertains; quelques détenteurs demandent $5 87 1/2 et d'autres consentiraient à vendre à $5 75.

WHISKEY en barils 38 cts en boucauts 36 1/2—calme.

NEW-YORK, 14 Août.

CAFE—Il n'y a eu aucun changement sur le marché pour cet article depuis notre dernier rapport. Les ventes se sont élevées à 1000 sacs Brésil de 10 à 11 1/2 cents. Il ne s'est vendu que 100 sacs de 13 à 14; 200 Maracaibo à 12, à 4 mois de crédit.

COTON—Il n'y a eu sur notre marché aucun changement important, et les opérations qui se sont faites après la réception des avis reçus d'Europe par l'Oneco, ont été faites aux mêmes prix que ceux du cours. Les demandes ont été principalement pour l'exportation; les ventes se sont élevées à environ 1800 balles, comprenant: 800 Floride à 10 et 12 1/2, 450 Mobile de 10 à 13; 300 Upland de 9 à 12, et quelques balles de qualités supérieures à 13 1/2.

Les arrivages ont été de 1033 balles en tout, dont de la Nlle Orléans. L'importation depuis le 1er courant, s'élève de 1733 balles; et l'exportation depuis le 1 août de 8000 balles.

FARINE—L'activité qui a régné pendant quelque temps a entièrement cessé; les demandes jusqu'à hier ont été limitées. Cependant les arrivages de l'Ouest ayant continué à être faibles, les prix sont restés sans changement. Les ventes se sont faites pour les qualités de l'Ouest à $6 [illegible] Ohio, commune, via Canal, à $6 37 1/2. Une vente de [illegible] barils de farine de la Nlle Orléans s'est faite à $5 50. Il a été exporté depuis le 1er jusqu'au 7 août 6,114 barils.

PROVISIONS—Les demandes continuent à être les mêmes pour les bœufs et le porc et les prix n'ont également point varié.

Exporté depuis le 1er jusqu'au 7 courant
Bœuf, 39 barils.
Porc, 105 do
Sain-Doux, 76 frequins.

RIZ—Les transactions continuent à être limitées; les prix cependant n'ont point changé, et sont principalement $4 62 1/2, $4 75 pour les meilleures sortes.

SUCRE—Le marché est dans le même état, inactif pour toutes les descriptions. Les ventes se sont élevées à 80 boucauts, Porto Rico à 7 1/2 et 8 1/2; 250 de Nlle-Orléans, via Boston à 6 1/2 comptant, et quelques autres parties.

TABAC—Il n'y a que peu de demandes pour le tabac du Kentucky, quoique l'approvisionnement soit peu considérable.

CHANGE—Il s'est peu fait de transactions en traites sterling par le packet qui est parti hier. Les ventes se sont faites de 8 1/2 à 8 3/4, de 8 à 9 pour cent. Les ventes sur France ont été tirées par la Banque des E. U. à 5 f. 20.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Renown, Snow, Philadelphie, N F Comly & co
Brick Cervantes, Tufts, Boston, J A Merritt
Goel. Banner, Nowell, Vera Cruz, Blanchard, Eiser & co
G H Wetter, Delvaille, Tampico, J Crosby
Hope & Susan, Folger, West Indies,
March, Williams, Gaveston, R Swain
Mary Ellen, Larrimore, Pensacole, H G Heart capit

ARRIVES.

Steamer Teche, Chauvin, des Natchitoches, avec du coton, &c.

MEMORANDA.

Steamer Teche, rapporte que la rivière Rouge était basse et baissait.

AVIS.—Le navire LOUISVILLE, capitaine Allen de New-York, est maintenant en déchargement au rang au dessous du marché aux Légumes. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises. 24 août

Le navire paquebot MISSISSIPPI pour New-York, partira ce soir, à 6 heures. Les passagers sont requis de se trouver à bord à l'heure ci-dessus. Les chargeurs sont requis d'envoyer leurs reconnaissemens à bord de bonne heure ce matin. 24 a

AVIS.—Le navire paquebot H. MEZICK de Philadelphie est maintenant en déchargement en face du marché aux légumes. Les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises.
21 a JAS. D. DENEGRE, 16, Douane.

Les consignataires de deux caisses de marchandises, marquées Chas. Atkinson, Cleveland, J. U. aux soins de J. M. Field & co., Nlle. Orléans, reçues par le navire Emperor, sont requis de s'adresser au soussigné et venir les recevoir.
21 a WHITRIDGE & Co., 76, Magasins

Pendant notre absence momentanée de cette ville, M. JOSEPH A. BEARD est notre agent autorisé pour la transaction de nos affaires.
16a Signé, W. C. TOMPKINS & co.

L'agence des célèbres cuisines de Pierce se trouve à mon dépôt de bois, No. [illegible], rue Girod, où les ordres qui seront envoyés recevront une attention immédiate.

J'ai constamment en main une quantité du meilleur pin blanc de l'Est, très bien assorti, de l'épaisseur de 2 à 3-4 de pouces, ainsi que du mais et du foin, que je vendrai à bas prix pour du comptant et dont j'en ferai la livraison dans la ville.
16 août DAVID MOORES.

MOSCHETIERI DI MONTE VERNON
DIMANI domenica, alle 8 della sera, tutta la compagnia si riunira, per l'istruzione tattica, nella galleria al di sopra del corpo di guardia dirim petto alla piazza d'armi. Gl'inorcanti all' appello saranno multati a norma dell' art. 53 del regolamento.
Per ordine del capitano,
agosto 24—1 L. MICHEL, sergente maggiore.

GARDES D'ORLEANS.—ATTENTION!!
VOUS prendrez les armes, Dimanche prochain, 25 du courant, à 4 heures et demie du matin, pour une revue d'inspection, ordonnée par la loi. Equipement complet, tenue d'été, bretelle au fusil, gants blancs, sans havre-sac.
24 a PAUL BERTUS, Capitaine.

LANCIERS D'ORLEANS.
LA compagnie montera à cheval dimanche prochain 23 du courant, à 4 heures du matin, en grande tenue d'été pour une revue d'obligation. On recommande d'être ponctuels et muni des armes, accoutrement harnachement, &c. selon l'ordonnance.
Par ordre du capitaine, MONDELLI.
23 août

LEÇONS DE FRANÇAIS.
LE soussigné, sur l'invitation de plusieurs de ses amis d'ouvrir un cour de leçons de langue française, offre ses services au public dans cette branche d'enseignement.
Une école du soir commencera à son logement, à Planter's Hotel, rue du Canal, lundi prochain 26 courant, entre 7 et 9 heures.
Un autre cours régulier sera ouvert dans le courant de la journée, aussitôt qu'il y aura un nombre suffisant d'étudiants.
Des leçons particulières seront données du matin au soir, soit chez lui, soit au dehors, et des arrangements favorables seront faits avec les institutions enseignantes de la ville qui désireront l'appeler.
Il donnera aussi des leçons d'anglais à ceux qui sont étrangers à cette langue.
Il se charge de toute espèce de traduction en anglais, français et espagnol.
24 août J. CASTANIE.

AUX ENTREPRENEURS DE BATISSES.—Les soussignés venant de recevoir de France des échantillons d'ARDOISES INEXODABLES pour couvrir les maisons, offrent de contracter pour telle quantité qu'on désirerait faire venir, à des conditions libérales. Ce métal, d'une nouvelle composition est léger et économique; l'action du soleil, ni les pluies ne peuvent le détériorer. LORELHE & VALETON,
24 a Encoignure Royale et Douane.

A VENDRE un joli BILLIARD FRANCAIS avec tout ce qui est nécessaire pour être de suite installé.
S'adresser à M. Baquié horloger au coin du passage de la Bourse et de la rue St. Louis. 24 a

SANGSUES à vendre en gros et détail à prix bas chez B. DURAN,
24 a—4t rue Ste. Anne et Condé.

SANGUIJUELAS a precio bajo, para vender en casa de B. DURAN.
24 a—4

BEURRE de l'Ouest—40 barillets, à vendre par
24 a JOS. LANDIS & Co. 14, Poydras.

A VENDRE par DIDION, courtier:
Une Maison située rue Dauphine, près [illegible] Toulouse.
Une do. rue St. Louis
Une do rue Toulouse, près de la rue Bourgogne.
Une do rue des Ursulines, près de la rue Bourgogne.
Une do rue Villeré, près Saint Philippe, faubourg Tremé.
Une do rue des Ursulines, près Villeré, faubourg Tremé.
Une do rue des Ursulines, près Claiborne, faubourg Tremé.
Une do rue St. Antoine, près des Bons Enfants, faubourg Marigny.
Une do rue de l'Union, do. faubourg Marigny.
Une do rue d'Amour, près Union, do
Une do rue Bons Enfans, près Français, do
Une do rue Craps, près Mandeville, do
Deux do rue Casa Calvo, près Moustique, do
Une do rue Pardido, près St. John, faubourg Ste. Marie.
Deux do rue St. John, près Poydras, faubourg Ste. Marie.
Une do rue Morales, près la rue Marigny, faubourg Marigny.
Une do do près St. Antoine, do
Une do rue Bagatelle, près Amour, do
Une do rue des Français, près Bons Enfants, do.
Cinq jolis Terrains sur le chemin du Bayou, près de Mr. Castanedo, et 2 ilets à Mandeville, près de l'hôtel Davis.
Deux jolie propriétés dans le bourg McDonough, près du ferry de la 2e. Municipalité.
Un terrain faubourg Fortin, près le pont du bayou, côté de la ville, mesurant 150 pieds carrés, entouré en pieux debout, avec maison, puit, latrine, pigeonnier, poulailler, une étable, remise, très propre à une vacherie, payable à un et deux ans avec bonne sécurité et faculté de renouveler pendant douze années en payant 10 pour cent.
Aussi—Six terrains à Mandeville, mêmes conditions et plusieurs esclaves. 24 a—8

VIN DE COTE ROTIE—Le soussigné à en magasin dernièrement reçu et offre à vendre, 50 barriques vin de Côte Rôtie, du contenu d'environ 250 bouteilles chaque, envoyées directement par le propriétaire du vignoble et recommandées particulièrement comme excellent vin de table pour famille; le dit propriétaire désirant le faire connaître dans ce Marché a décidé le vendre à un prix très modéré.
L. G. SASSINOT.

[redacted] de Hollande, à vendre par WOOD & SIMMONS,
24 a 80, rue des Magasins.

BOIS—30,000 pieds bois pour planchers, en débarquement et à vendre par WOOD & SIMMONDS,
24 a 80, rue des Magasins.

BEURRE [redacted]
24 a

THE [redacted]

HARICOTS BLANCS—35 barils en magasin et à vendre pour clore une facture, par R. T. LAWRENCE,
24 août 28. et 29, Nlle-Levée.

TRAITES sur New York, à 60 jours, à vendre par W. F. VIGERS & Co,
24 a 30, Bienville.

MELASSE de la Raffinerie—50 barils, à vendre par ALLAIN & TREMOULET,
24 a 11, Conti.

CIDRE DE CHAMPAGNE—100 boites, en débarquement du navire Louisville, à vendre par
24 a J. B. BAILEY, 14, Bienville.

SIROP de Limon—100 boites, en débarquement et à vendre par J. B. BAILEY,
24 a 14, Bienville.

TOILE A DRAPS—100 balles, à vendre par WOOD & SIMMONS,
24 a 80, Magasins.

FROMAGE—10 boites fromage en bon état en débarquement du navire Panthea, à vendre par
24a R. T. LAWRENCE, 28 et 29, Nlle. Levée.

SAVON—400 boites de 40 livres savon no. 1, à vendre par R. T. LAWRENCE,
24a 28 et 29 Nlle. Levée.

AMIDON—50 boites amidon de Pologne en magasin et à vendre par R. T. LAWRENCE,
24a 28 et 29, Nlle. Levée.

RAISINS SECS—5 barillets récemment reçus de New-York à vendre par
24 a R. T. LAWRENCE, 28 et 29, Nlle. Levée.

FROMAGE—15 boites fromage de Goshen en magasin et à vendre par R. T. LAWRENCE,
24a 28 et 29, Nlle. Levée.

BŒUF en demi-barils—40 demi-barils, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co.
24 août 14, rue Poydras.

LANGUES DE BŒUF—30 dou. en magasin et à vendre par R. T. LAWRENCE,
24 août 28 & 29, Nlle-Levée.

BŒUF prime—40 barils bœuf de l'Ouest, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co.
24 août 14, rue Poydras.

SACS EN PITRE—50 balles sacs de 2 1/2 boisseaux, à vendre par JOS. LANDIS & Co.
14 août 14, rue Poydras.

BAJOUES—30 barils bajoues à l'inspection et à vendre par JOS. LANDIS & Co.
24 août 14, rue Poydras.

SAINDOUX—600 barillets en magasin et à vendre par JOSEPH LANDIS & Co.
24 août 14, rue Poydras.

POMMES SECHES—10 barils à vendre par
24a R. T. LAWRENCE, 28 et 29, Nlle. Levée.

MAIS—300 sacs en magasin et à vendre par
24a WOOD & SIMMONS, 80, Magasins.

EAUX DE VIES, VINS, BIERE ET PORTER DE LONDRES—50 demi pipes eau de vie des docks de Londres, 4me. preuve; 10 demi do et quarts barriques vin de Madère du Sud; 50 caisses vin de Sherry de Londres, 3 dus, chaque; 20 barriques porter de Londres et brown stout; 30 barriques bière pâle de Londres, en bouteille de pinte et chopines, en magasin et à vendre par
23a—1m W. E. BUCHANAN & Co, 68, Camp.

CORDES D'EMBALLAGE, Toile d'emballage de Dundee et ficelle—700 rouleaux meilleure corde de chanvre du Missouri; 800 do. corde d'emballage du Kentucky; 5,000 livres meilleure ficelle d'emballage; 200 pièces toile d'emballage forte de Dundee, en magasin et à vendre à des conditions libérales par
23a—1m W. W. BUCHANAN & co. 68 Camp.

PEIGNES, PARFUMS, &c—Les soussignés reçoivent par le navire Panthea, un assortiment considérable et varié de peignes écailles très riches, do do en ivoire, do en argent et argent allemande, do communs et poinçons plaques, clefs de montres, épingles, ciseaux, canifs, huile de macassar, sachets pour les cheveux, savon d'amandes de [illegible] et émollient, poudre pour toilette de Prentiss, no. 1 et 2, eau de cologne, encre indélébile—Aussi: Un nouvel envoi du restaurateur de cheveux de Beal.
23a POLLARD & GREEN, 29, Chartres.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.—50 caisses Bottes en veau; 10 do. do. quartiers en veau, 20 do. brodequins à cheville et cousus pour enfans, en magasin et à vendre par
23 a DAVIS & HOBART, 18 Douane.

SIROP DE LIMON, &c—100 boites, sirop de limon, 10 boites sirop d'orange et de citron, 5 boites framboises à l'eau de vie en magasin et à vendre par
23a DAVIS & HOBART, 18, Douane.

WHISKEY RECTIFIE, &c. &c—190 barils whiskey rectifié de 1re qualité; 50 de genièvre du nord; 50 damejeanes vieux whiskey Monongahela, en magasin et à vendre par
23a—1m W. E. BUCHANAN & co. 68 Camp.

CHAUX et pièces de bois—600 barriques chaux et un lot de pièces du bois d'épinette en débarquement de la goëlette Mount Moriah, à vendre par S. & J. P. WHITNEY,
23a 72, rue du Camp.

NOIR à Soulier—12 caisses en débarquement du navire Louisville, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co,
23at 134, rue des Magasins.

SEL—1000 sacs sel gros et fin de Liverpool en bonne condition, à vendre en lots convenable aux acheteurs par ALEX. PARK,
23at 65, Commune.

W. E. BUCHANAN,
MARCHAND à commission et armateur
23a—6m no. 68, rue du Camp.

BLANC DE BALEINE—300 boites en débarquement et à vendre par DAVIS & HOBART,
23a 18, Douane.

SAVON—100 boites savon no. 1 et 2 de différentes marques à vendre par DAVIS & HOBART,
23a 18, Douane.

MARCHANDISES pour le marché mexicain—300 balles toile à drape à vendre par
23a DAVIS & HOBART, 18, Douane.

HARICOTS BLANCS—40 barils en magasin et à vendre par DAVIS & HOBART,
23 a 18 Douane.

LAINE—On donnera le plus haut prix pour 50,000 livres de laine de la Louisiane, bien lavées.
23a—1m E. W. BUCHANAN & co. 68 Camp

SEL des Iles Turques, à vendre en quantités à la convenance des acheteurs par
23a ALEX. PARK, 65, Commune.

TRAITES sur New York, Philadelphie et Baltimore, à vendre par
23 a J. W. ZACHARIE & Co, 36, Douane.

LE public est prévenu de ne pas négocier [redacted] la somme de $[redacted] du 24 août [redacted] date; le billet est tiré par Guesin & Pouvert [redacted] Mr. A. Guimbellot; le billet est endossé par Mr. P. J. Tricou, 247 Bourgogne. 23 a—5

LE public est prévenu de ne pas escompter un billet de $300 souscrit à mon ordre par Mr. Michel Laurent, et payable dans le courant de septembre prochain. Ce billet a été perdu pour le soussigné qui en a arrêté le paiement.
23 a—3 M. M. CHA[redacted]

CONSULTATIONS MEDICALES [redacted] CANAL, No 128.
LE DOCTEUR BARELLE de la fa[redacted] York, membre des sociétés médicales [redacted] et de la Nlle Orléans, membre correspondant de la société médicale de Toulouse, etc.
Donnera des consultations à son domicile, sur toutes les maladies, mais plus particulièrement sur les maladies chroniques de la poitrine, et de l'estomac, les affections dartreuses, scrofuleuses et cancéreuses, la goutte, les rhumatismes, etc. Il traite les maladies nerveuses par une nouvelle méthode sûre, prompte et facile.
Les personnes qui désireront consulter le Docteur par correspondance n'auront qu'à détailler les symptômes de leurs maladies, et le temps qu'ils en sont attaqués, etc. ils en recevront une prompte réponse.
Consultations de 9 heures du matin à 8 heures du soir. 23 a—6m.

LA SOCIETE en commandite existante ci-devant entre les soussignés sous le nom de James B. Hullen est aujourd'hui dissoute d'un commun accord.
JAMES B. HULLEN,
JAMES FOSTER, jr.
par son procureur L. C. Duncan, représenté par Greer B. Duncan. 23 août—3

AVIS.—La société ci-devant existante entre les soussignés sous le nom de Geo. Buchanan & Co, est aujourd'hui dissoute d'un commun accord. Le nom de la société sera employé par l'un ou l'autre des parties pour la liquidation des affaires.
GEO. BUCHANAN,
W. E. BUCHANAN.
23 août—3ai

LE soussigné continuera les affaires au même établissement sous son nom et pour son compte, il sollicite la continuation du patronage des amis de la ci-devante société. W. E. BUCHANAN, 23a—3m.

UN GROS LOT DE $40,000.
$15,000, 5 DE $1,000!
BILLETS SEULEMENT $10!
LOTERIE DE LA LOUISIANE,
[redacted] N. pour 1839.
[redacted] par le tirage de la Loterie d'A[redacted] tire à Alexandria, D. C. le 17[redacted]

Billets à vendre jusqu'à samedi soir, 24 du courant. Le tirage sera reçu Lundi, 26 du courant.
D. S. GREGORY & Co, Directeurs.
75 NUMEROS—13 SORTANT.
GRAND PROGRAMME.

1 Lot de		$40,000	$40,000
[redacted]			15,000
[redacted]			6,000
[redacted]			5,000
[redacted]			4,000
[redacted]			3,000
[redacted]			2,020
[redacted]		[redacted]500	2,500
[redacted]		[redacted]000	25,000
[redacted]		[redacted]600	12,800
[redacted]		[redacted]300	8,400
200	"	200	40,000
62	"	100	6,200
62	"	80	4,960
62	"	60	3,720
62	"	50	3,100
124	"	40	4,960
124	"	30	3,720
4340	"	20	86,800
24583	"	10	245,830
29,705 prix montant à			$563,340

Billets seulement $10; demi $5; quart $2, 50 c.
Paquets ou billets seulement, à vendre au bureau des directeurs. D. S. GREGORY & Co,
35, rue du Canal, une porte après l'encoignure de la rue du Camp. 23 a

GRANDE LOTERIE DE PROPRIETES ET D'ACTIONS DE LA LOUISIANE.
CALDWELL, GIBBS et PRITCHARD, } Directeurs et Propriétaires,
Bureau à l'encoignure des rues Royale et Canal.
CETTE loterie est autorisée par l'Etat de la Louisiane, dans un acte passé à la législature, approuvé le 6 mars 1838, incorporant les "Directeurs du Lyceum de St. Charles" et les privilèges conférés à cette institution de tirer une loterie ou des loteries a été dûment acheté et transféré légalement par un acte passé pardevant le juge de la paroisse St. Charles.
La première classe de cette magnifique loterie sera positivement tirée avant le 1er. janvier prochain.
La loterie contient 67,525 billets à $10 qui forment le montant de $675,250.
Le mode de tirage combiné qui est adopté dans cette classe a deux avantages: celui de prévenir toute erreur et celui de satisfaire à l'anxiété du public par le peu de temps que durera le tirage.
L'avantage qu'offre le mode de tirage par combinaison sur celui du tirage des prix et des blancs, est qu'il n'est point sujet aux erreurs qui peuvent se glisser, lorsque l'on est obligé de suspendre le tirage tous les jours, ouvrir et fermer les roues pendant plusieurs mois avant que l'on puisse enregistrer les numéros d'une grande loterie. La formulation de 1 à 75 en trois colonnes donne 67,525 combinaisons, étant le montant, ni plus, ni moins des billets dans cette loterie.
75 numéros de 1 à 75 seront placés dans la roue, de laquelle on tirera douze numéros, qui détermineront les 1291 prix de la première classe de cette véritable grande loterie. Par ce moyen le tirage se fera dans 45 ou 60 minutes; et on entre l'on obviera au délai de plusieurs mois et peut-être aussi au renvoi de plusieurs tirages fixés, qui par l'autre méthode serait inévitablement renvoyés. Cette méthode simple réduit ainsi le temps du tirage, à une heure au plus, et empêche la possibilité de toute erreur qui pourrait injurier le public ou les propriétaires. 23a—3

ASSOCIATION philanthropique des jeunes gens. Une assemblée de la dite société aura lieu à la halle de la Pompe Washington, no. 4, samedi soir prochain, le 24 courant à 7 1-2 heures p. m.
22 a—3 Par ordre, ROSKY MARKS.

PERDU un billet de $456, daté onze mai 1839, payable à un an, à l'ordre de J. Thréhant. Le public est prié de ne point le négocier, attendu que le paiement en est arrêté. Si on le trouve, le rapporter à Mertine Ribard, rue des Remparts, entre St. Philippe et Ursuline. 22 a—1

ON demande à louer une jeune domestique âgée de 10 à 12 ans. S'adresser au bureau de cette feuille. 22a—4

LES soussignés ont l'honneur de prévenir leurs amis et le public en général qu'ils seront prêts à recommencer leur vente habituelle pour les premiers jours de la semaine prochaine, au no. 84, rue de Chartres, tout près de leur ancienne maison.
23a E. LEFEBVRE & FRERE.

$100 DE RECOMPENSE.
LA récompense ci dessus sera donnée à la personne qui arrêtera et ramènera chez le soussigné ou qui logera dans la prison de la paroisse le nommé JOHN O'BRIAN qui s'est échappé de la garde des officiers du shérif, samedi matin dernier. Le dit John O'Brian est citoyen du Texas et est récemment arrivé en cette ville, il était ci-devant propriétaire du bateau à vapeur Sam. Houston du Texas. Il est de la taille d'environ 5 pieds 9 pouces, teint brun et portait lors de son évasion un habit de drap noir, des pantalons à raies avec des boutons aux sous pieds et avait en sa possession un montant considérable de fonds de la Sabine, Texas, et logeait à l'Hôtel du Verandah.
Nlle. Orléans, 12 août 1839, bureau du shérif.
W. E. MURPHY, dept. shérif de la
22 a— paroisse de la Nelle Orléans.

$30 DE RECOMPENSE.
PARTI marron de chez le soussigné dimanche dernier, le mulâtre DENNIS, âgé de 28 ou 30 ans, de la taille d'environ 5 pieds 7 pouces et portait lorsqu'il est parti un gilet bleu, des pantalons blancs, une chemise à carreaux et un chapeau noir à larges bords. Il est dans cette ville depuis deux ans et appartenait récemment à Jas. Heaton et était employé comme chauffeur à bord du towboat Hudson. Les capitaines de navires et autres sont notifiés de ne point l'employer sous peine d'être poursuivis selon la rigueur des lois.
JNO. HEATON,
23 a—3 ingénieur du towboat Mohican.

AUX PLANTEURS ET FACTEURS—Le soussigné a en main et reçoit de Philadelphie un grand assortiment de roues de toutes sortes, charrettes, wagons pour bœufs et chevaux, roues à charroyer les plançons, essieux, brouettes, &c. confectionnés des meilleurs matériaux, à vendre à bon marché. Les ordres que l'on enverra au soussigné seront promptement remplis. JAS. D. DENEGRE, 16, Douane.

MAIS—1[illegible]0 sacs en débarquement du steamer Merrimack à vendre par
GODFREY LAWRIE & SMALL,
23 a 28 Vieille Levée.

GENIEVRE de la marque du double ancre—75 barils, en débarquement du navire Panthea, à vendre par J. B. FIELD,
23 a 43, Bienville.

SUCRE—250 boucauts sucre en magasin, à vendre par lots convenant aux acheteurs par
FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,
23a rue St. Louis no. 19.

POIL POUR PLATRE—Constamment en main en boucauts et barils à vendre par
23a JAS. D. DENEGRE, 16, Douane.

SAS EN PITRE—63 balles contenant 250 sacs chaque à vendre par JAS. D. DENEGRE,
23a 16, Douane.

TRAITES sur New York et Philadelphie, à vendre par ANDREWS & BRO.
23 a 50, Camp.

SAVON & CHANDELLE—300 boites savon no. 1, et 100 boites chandelles, à vendre par
23 a ISAAC BRIDGE & Co, 134, Magasins.

[redacted] Compagnia [redacted] datori della prima Compagnia Italiana negli Stati-Uniti, essendo breve ragguaglio della fondazione stessa, onde che, desiderosi di essere iscritti come membri attivi o onorarj, e che sortiti [illegible] compagnia [illegible] mandar subito i loro nomi al capitano al No. 90, strada della Dogana. Dopo la cennata pubblicazione, niuno potrà [redacted]
[redacted] sera alle 8, [illegible]
Il capitano,
23 agosto—3 SANTANGELO.

CAZADORES VOLANTES DEL ESTADO.
La compañia tomará las armas el domingo 25 del corriente a las 5 en punto de la mañana para una revista de obligacion vestida de paño y pantalon blanco, la reunion sera abajo los portales de la corte criminal.
De orden del capitan.
23 a FRANCO. SOLER, sargt. 1ro.

CAZADORES DE ORLEANS,
ATTENCION!!
LA compañia se reunira el domingo 25 del corriente, á las cuatro y medio de la mañana, con armamento completo, casaca de paño y pantalon blanco, para una revista de obligacion, la réunion en la plaza de armas. Se encomienda la mayor exactitud y puntualidad.
De orden del 1er. teniente comandante accidental.
20 agosto P. A. GARCIA, sarg. primero.

BATAILLON D'ARTILLERIE.—Le Bataillon d'Artillerie prendra les armes dimanche 25 du courant, à 5 heures du matin, pour une revue d'inspection.
Par ordre,
20a A. SCHREIBER, adt. major

JEUNE GARDE A CHEVAL.
LA Compagnie montera à cheval Dimanche 25 du courant, à [illegible] heures précise du matin, sur la Place St. Antoine, [illegible] harnachement et [illegible] en tenue complet.
Par ordre du Capitaine,
17 août C. B[illegible]T, Mal. de logis chef.

JAEGER ACHTUNG!!!
Die Mitglieder der Compagnie sind aufgefodert sich am Sonntag den 25 Morgens halb nach 4 Uhr, in voller Uniform auf dem Versamlungs Zimmer einzufinden, um zu einer General Revue Inspection beyzuwohnen.
N. B. Die mitglieder werden sich am Montag den 19 und Donnerstag den 22 Abend um 7 Uhr auf dem versamlungs Zimmer einzufinden.
Auf Befehl des Captains.
17 août J. C. WAGNER, Ober-Jaeger.

VOLTIGEURS.—ATTENTION
Vous êtes prévenu que la Compagnie prendra les armes dimanche, 25 du courant, à 4 heures du matin, pour une revue d'inspection; vous voudrez en conséquence vous trouver à l'heure ordinaire du rendez-vous de la compagnie en uniforme et en bonne tenue, pantalon blanc et habit bleu. Par ordre du capitaine,
7 a BALLIVET, sergent.

$10 DE RECOMPENSE.—Partis marron dans le courant du mois de juillet dernier, les esclaves LEWIS et ROSE. Lewis est âgé d'environ 30 ans, noir, ayant perdu le palais de la bouche et parlant très mal, de la taille d'environ 5 pieds 6 pouces. Rose sa femme est âgée d'environ 19 ans, la peau rouge, boitant un peu, de la taille d'environ 5 pieds 7 pouces. Ces esclaves ont été achetés à Charleston en mars dernier. Cinquante piastres de récompense seront données pour la conviction de la personne qui les recèle. L'on suppose qu'ils sont dans la seconde municipalité. S'adresser au bureau de l'Abeille. 21 août—3

A LOUER—La maison à trois étages nouvellement bâtie et bien située dans la rue St. Philippe, près la rue du Canal, maintenant occupée par Wm. H. Ker, Esq. La possession en sera donnée au premier octobre prochain. Pour les conditions, s'adresser à JOHN MINTURAN,
21a—1m 13, passage de la Bourse.

A VENDRE—100 actions de la Banque de l'Union de la Louisiane.
Aussi des actions de diverses banques et chambres d'assurance de cette ville, à des prix très modérés.
S'adresser à B. BOUNY, courtier, Passage de la Bourse, entre St Louis et Conti. 19 a—8

1200 BARILS de Chaux; 100,000 carreaux de terre cuite de Nantes, à vendre par GOBET & LAROCHETTE.
Pour la chaux s'adresser rue Casacalvo, encoignure St. Ferdinand, rue St. Pierre, entre Robertson et Villeré pour les carreaux. 20 a—8

SI Messieurs Griet frères sont en ville, ils sont priés de passer au bureau du soussigné.
31 a A. ST. GEORGES, 78, St. Louis.

D'APRES le funeste évènement du 9 août, Mr. Gury invite les personnes qui lui doivent à solder leurs comptes dans le plus bref delai, et celles à qui il doit sont également requises de se présenter pour recevoir. 20at—1s

A VENDRE—Un joli CABARET, bien achalandé, situé à l'encoignure des rues Bourgogne et St. Philippe. Ceux qui désirent s'établir trouveront une bonne occasion de la faire, vû que les acheteurs ne seront point tenus d'acheter toutes les marchandises qui s'y trouvent. Ce cabaret n'est vendu que pour cause de départ. 20 août—6

DEMANDE.—400 actions de la compagnie de la Banque des Citoyens.
Aussi, deux jeunes petites domestiques de 12 à 13 ans.
Deux petites domestiques de 12 à 15 ans, pour lesquels des prix avantageux seront alloués. S'adresser à B. BOUNY, courtier, Passage de la Bourse,
20a entre Conti et St. Louis.

A LOUER.—Le magasin No. 13, rue Toulouse, occupé pendant long-temps par MM. Peyroux, Arcueil & Co. Pour les conditions, s'adresser à CARRIERE, DARAN & Co,
19 août 11 et 15, rue St-Louis.

MULETS, Cuirs, Plomb.—En débarquement des goëlettes Emblem et Philippine-Rose, de Matamoros, 30 mulets mexicains, de choix; 575 cuirs, 1800 saumons de plomb. Les mulets sont en excellente condition; les acheteurs sont invités à venir les examiner. JOHN BELLOWS, Jr.
19a—6 No. 91. Vieille Levée.

CONSULTATIONS MEDICALES—Fs. BARELLI, docteur gradué de la faculté de New-York, membre de la société des Botanistes, Médecins et Chirurgiens de la ville de New-York, nouvellement arrivé en cette ville, offre ses services aux personnes qui voudront l'honorer de leur confiance.
Le docteur donnera des consultations à son domicile sur toutes sortes de maladies, mais plus particulièrement sur les affections dartreuses, scrofuleuses et sur les maladies chroniques [illegible] des consultations gratuites.
Consultation de 9 à 4 heures, rue du Canal No 124
17a—6m

UN jeune homme, depuis quatre ans dans le pays, muni des meilleures recommandations et parlant français, espagnol et anglais, désirerait trouver une place de commis dans une maison de la ville ou de la campagne. S'adresser au bureau de cette feuille.
16 août

A LOUER pour le 1er septembre prochain—La maison haute avec magasin, située rue Toulouse no. 30, entre Levée et Chartres. S'adresser à
16a R. BRUGIER, 9, rue St. Louis.

BANQUE DES AMELIORATIONS.
Nouvelle-Orléans, 15 août 1839.
DES propositions cachetées seront reçues jusqu'au 25 courant, pour la construction de quatre Entrepôts dans les magasins situés rue Chartres, entre Toulouse et St. Louis. Le tout conformément aux plans et devis qui peuvent être examinés au bureau du caissier. Par ordre.
16 août L. BERNARD, caissier.

DROGUERIES—En débarquement, un approvisionnement d'articles de ce genre.
Nota—Les marchands de la ville et de la campagne trouveront un assortiment toujours renouvelé par des importations constantes, à vendre en gros et en détail à la Pharmacie de P. CUSACHS,
10 a Rue St. Pierre no. 5 face à la place d'Armes

PHARMACIE
VILLE DE LAFAYETTE.
CETTE Pharmacie, bien approvisionnée des meilleures DROGUES et MEDECINES reçu de France, Angleterre et du Nord, offre maintenant l'avantage d'un Laboratoire que le propriétaire à établir pour rendre ses services le plus utile au public, et qui en exécutera avec soin les ordres dont on l'honorera.
Prescriptions remplies à toutes heures du jour et nuit. IGNACIO ROSSI, Phar. Chimiste.
Ville de Lafayette, 12 août 1839.
13 a Rue de la Levée entre Joséphine et Adèle.

CHANGEMENT de demeure—Goodman Levy & Co. ont transporté leur domicile du no. 58 au no. 21 rue de Chartres, entre Canal et Douane.
9 août—1m

FARINE—1500 barils farine superfine, garantie se conserver pendant l'été, à vendre par
9 a J. VAIRIN & Co, 26, Poydras.

MOUTARDE—50 boîtes moutarde à vendre par
22a DAVIS & HOBART, 18, Douane.

TRAITES sur le Kentucky, à vendre par
23a E. W. BUCHANAN & co. 68 Camp.

SUCRE—50 boucauts beau sucre à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,
20a rue St. Louis, no. 19.

POUR ST-LOUIS ET [redacted]TON.—Le bateau-à-vapeur [redacted]ANDALIA, ayant [redacted]

[redacted] Le bateau à vapeur [redacted] capt. Wm. M. Carlisle est maintenant prêt à recevoir du fret pour les ports ci-dessus et partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord au quai de la rue Poydras ou à JUSTUS VAIRIN & Co,
26 Poydras.

Les propriétaires du Merrimack demeurant à St. Louis et il devra faire les voyages réguliers entre ce port et la N. Orleans. 23 a

POUR VICKSBURG, Warrenton, New Carthage, Grand Gulf, Rodney, Natchez et Fort Adams—Le bateau à vapeur TUSKINA, capitaine V. A. Woods, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu pour les ports ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
J. HALL & A. B. BEIN,
21 a 19, Nouvelle-Levée.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI.
Le bateau à-vapeur DAVY CROCKETT, capt. L. Choat, partira pour les ports ci-dessus et [illegible] samedi le 24 courant. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
23 a J. POWERS & Co. 63 Gravier.

POUR LA HAVANE—Passage seulement—Le brick fin voilier KANHAWA, capitaine C. Welsh, ayant toute sa cargaison engagée et allant à bord, partira mardi, le 27 courant. Pour passage seulement, s'adresser au capitaine à bord ou à J. W. ZACHARIE & Co,
23 a 36, Douane.

POUR LA HAVANE—La goëlette COLOMITA, capt. Bartoli, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, peut prendre la valeur de 300 barils. Pour fret, s'adresser à J. ROBERT & co., 47 Bienville. 23a

POUR BREME—Le navire A. 1, RIGA, capt. Smith partira sous peu. Pour passage ayant de beaux emménagemens, s'adresser à L. H. GALE,
23 août. 93 Commune.

POUR PHILADELPHIE—Ligne de Hands—La barque paquebot B. MEZICK, capt. Garon, partira pour les ports ci-dessus sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes ou à JAS. D. DENEGRE, 16, Douane.

POUR BOSTON—Samedi le [redacted] —Le brick A. 1. fin voilier CERVA[redacted] capt. Tufts, partira comme ci-dessus [redacted] passage, ayant de beaux emménagemens, s'ad[redacted]
JOHN A. MERRITT,
22at 53, rue du Camp.

POUR LA HAVANE—La goëlette fine voilière CREOLE, capitaine Cormier, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou
21 août R. GRONING & Co.

POUR NEW-YORK.—Samedi le 24 courant.—Ligne de paquets entre la Louisiane et New-York.—Le navire paquebot MISSISSIPI, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira positivement comme ci-dessus. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord en face du marché aux légumes ou à
2[illegible] a JAS. B. HULLEN, 74, Camp.

POUR GALVESTON, (Texas)—La goëlette fine voilière COL. DE RUSSY, capt. Rogers, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à
17a J. A. BARELLI & co. 61 Commune.

DEMANDE.—On a besoin d'un bâtiment de port de 800 ou 1000 barils pour aller à Providence, N. J. S'adresser à
15 août E. & J. ANDREWS, 36, Gravier.

A VENDRE—Une goëlette d'environ 4 ans de service, du port de 91 tonneaux, en bon ordre. Pour les conditions, s'adresser à L. H. GALE, 93, Commune, 15a.

POUR LA MOBILE—La goëlette fi[redacted] [illegible], capt. Harald, [redacted] partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à L. H. GALE, 93, Commune.

POUR LA HAVANE.—La goëlette HENRY CLAY, capt. Patterson, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à
14 at R. GRONING & Co.

POUR LIVERPOOL.—La barque de première classe FERGUS, capt. Crawford, peut prendre 400 balles de coton et sera expédiée promptement. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements pour quatre passagers de chambre, s'adresser à LEVI H. GALE,
11 a 93, Commune.

POUR GIBRALTAR.—Le navire fin voilier McLELLAN, capt. Ryan, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous le plus bref délai.—Pour fret de cent boucauds ou passage ayant de beaux emménagemens, S'adresser à
A. CAPDEVIELLE & Co.
9at 19, rue Toulouse.

POUR NEW-YORK—Le brick fin voilier CHARLES, capt. Outerbridge, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à GEORGE BEDFORD, 65, Commune, 7a.

POUR PHILADELPHIE—Ligne entre la Louisiane et la Pensylvanie—Le navire A 1, fin voilier OHIO, capitaine Gallaher, suivra le navire Renown. Pour fret ou passage ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, au-dessous du marché aux légumes ou à
N. P. COMLY & Co,
3 a 97, Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire DELAWARE, capt. David Patten, partira sous peu. Pour fret de 500 balles de coton s'adresser à S. & J. P. WHITNEY,
1at 73 rue du Camp.

POUR MARSEILLES—Le beau brick doublé et chevillé en cuivre, LEONTINE, capitaine Richardson, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens pour douze passagers. S'adresser au capitaine, à bord vis-à-vis les Magasins Rouge, ou à
29jt RICKER & HADLEY, 36, Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire A1 fin voilier SCOTLAND, capitaine Merryman ayant les trois quarts de sa cargaison engagée partira sous peu, et est en face de la Presse à coton d'Orléans. Pour fret de 300 balles Jaconets, s'adresser à L. H. GALE, 93 Commune. 2.j

GROS LOT $100,000

LOTERIE DE LA LOUISIANE,
Classe pour 1839,
Déterminé par le tirage du "Maryland Town Hill Lottery," Classe No. 1, pour 1839, devant être tirée dans la ville de Baltimore, le Mercredi, 25 septembre 1839, à 4 heures P. M.
(*Sous la surveillance de commissaires.*)
D. S. GREGORY & Co., successeurs de YATES & McINTYRE, Directeurs.
BRILLANT PROSPECTUS.

1	prix de	$100,000	fait	$100,000
1		25,000	"	25,000
1		10,000	"	10,000
1	"	8,000	"	8,000
1	"	6,095	"	6,095
1	"	6,000	"	6,000
1	"	5,000	"	5,000
1	"	4,000	"	4,000
10	"	3,000	"	30,000
20	"	2,000	"	40,000
20	"	1,500	"	30,000
50	"	1,000	"	50,000
56	"	500	"	28,000
6[illegible]	"	400	"	24,000
63	"	200	"	12,600
63	"	150	"	9,450
63	"	140	"	8,820
63	"	120	"	7,560
126	"	100	"	12,600
126	"	80	"	10,080
3,654	"	40	"	146,160
23,436	"	20	"	468,720
27,814 prix				

25 Numéros ballotés—12 sortant.
PRIX DES BILLETS.
Billets entiers $20, demies et quarts en proportion.
Pour paquets ou simples billets s'adresser aux directeurs D. S. GREGORY & Co.,
35, rue Canal, N. Orléans.
NOTA—Les billets seront offerts en vente jusqu'au 1er. Octobre, et l'on recevra le résultat du tirage le 3.
17 a

LE soussigné vient de recevoir d'autres briques à feu de M. Delassize, et prévient ceux qui en ont besoin de s'adresser à lui de suite car étant en grande demande, elles seront bientôt parties.
15 a E. VARISTE WILTZ.

HAMECONS—6 caisses hameçons assortis;
Marbres—7 boucauts contenant 25 m chaque;
Ardoises—5 caisses ardoises allemandes, diverse grandeurs;
Crayons pour charpentiers—1 caisse assorti;
Vin de Hock—300 caisses différentes marques;
Hock pétillant—150 caisses qualité supérieure, en magasin et à vendre par
16 at F. C. GEORGEN & Co., 76, Chartres

BEURRE—8 barils beurre en magasin et à vendre par GODFREY LAWRIE & SMALL,
22 a 28 Vieille Levée.

BLANC DE BALEINE—250 boites à vendre par ISAAC BRIDGE & Co,
22 a 134, Magasins.

PARAPLUIES—30 caisses parapluies, en gingham et mantua, à vendre par
22a ISAAC BRIDGE & Co, 134, Magasins.

[redacted] DOMINGON [redacted] 27 du courant, à 10 h[redacted] il sera vendu dans son magasin [redacted] une vente: [illegible] quantité de colerettes, pelerines, &c. Le [redacted] main.

PAR H. J. DOMINGON.
IL sera positivement vendu mercredi prochain [redacted] du courant, à 10 heures du matin dans le magasin de Jean Martin, situé rue Royale entre les rues [illegible] maine et St. Philippe.
Un joli assortiment de marchandises sèches, [illegible] toirs, étagères, &c, le tout abandonné par le dit [illegible] Martin à ses créanciers.

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu aujourd'hui samedi, le 24 courant, à 10 heures, dans la rue du Canal, entre Tchoupitoulas et Magasins:
18 pièces toile d'emballage de Dundee, avariée.
24 août

PAR M. BARNETT sr.
IL sera vendu Samedi 24 du courant, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis,
Le nègre nommé EDMOND, âgé d'environ 30 ans, [illegible] dans le pays, bon sujet et excellent [illegible] de maison et cocher [redacted] et vices prévus par la loi [redacted] balance à 4 et 8 mois [redacted] de l'acq[redacted]

William Tibbits [redacted]
IL sera vendu sur les lieux, [redacted] troisième municipalité, mardi le [redacted] prochain, en vertu d'un ordre de l'honorable [redacted] Buchanan, juge de la Cour du premier district [redacted] de la Louisiane:
Divers outils de forgeron, ouvrages en fer, et [illegible] tures. Aussi le bail de la boutique [redacted] divers autre bâtimens, ainsi que les privilèges de W. Tibbits dans le bail des dits emplacemens, qui [redacted] connus au temps de la vente.
Conditions de la vente—Pour les outils, comptant; pour les bâtisses et le bail, aux mois de crédit, en donnant des billets endossés à la satisfaction du vendeur.

PAR J. A. BEARD.
William Tibbits [redacted]
IL sera vendu à l'e[redacted]
[redacted] pardevant J. Y. Lewis, Esq., [illegible] frais des acquéreurs. 19 août

PEINTURES, Huile, &c. à vendre par le soussigné, en gros et en détail.
275 barillets peinture blanche,
50 do. chrome vert anglais,
20 barils huile de lin allemande,
15 do. térébenthine, et un assortiment de rouge, bleu, jaune, &c.
1r août S. LATAPIE, 70, Vieille Levée.

A LOUER—Un grand Lot de Terre, ayant 60 pieds de face sur 120 de profondeur, [redacted] rue Amour, en face au-dessous du rail[redacted] train, très propre pour un charretier [redacted] tique de menuisier. Ce lot sera loué à [redacted] un bon locataire. S'adresser à [redacted]
MUNFORD
31 jt. enc. Poydras et T[redacted]

AVIS—Le soussigné informe respectueusement [redacted] médecins et le public en général qu'il [redacted] MAGASIN DE DROGUES ET ME[redacted] l'encoignure des rues La Course et T[redacted] où il aura constamment en main un [redacted] plet de drogues et médecines et sera [redacted] res du jour ou de la nuit à prepare[redacted] tituer les prescriptions qu'on [redacted]
17 jt H. C[redacted]

DEPOT de M[redacted] la De[redacted] Co[redacted] fauteuils [redacted] le plus court délai, [redacted] magasins, maison [redacted] et généralement tout [redacted] des bâtisses seront envoyés aux [redacted] carrières, promptement remplis et travaillés [redacted] dernier goût, à des prix raisonnables.
5 août NEWTON RICHARDS.

REÇU par le Marengo, et à vendre [redacted] LELIEVRE, encoignure Royale et St[redacted]
Un assortiment de GRAINES DE JA[redacted] venant directement de Paris et demandées spécialement pour les semis de cette saison.
Toutes ces graines ayant été MISES A L'ESSAI aussitôt leur arrivée, les acheteurs pourront [redacted] ter eux-mêmes la qualité des graines qu'ils achèteront.

HOTEL DE PETTET DE LA BATTERIE, PLACE DE LA BATTERIE, N. YORK.
LE soussigné fait ses sincères remerciemens à ses amis et au public en général pour l'encouragement qu'il a reçu pendant les six dernières années [illegible] saisit cette occasion de les informer qu'il a [illegible] grand hotel pour la réception des étrangers.
L'hôtel de la Batterie est situé sur la Place [illegible] Batterie, faisant face à la baie de New York et [illegible] des meilleurs sites de la ville.
Les places de débarquement où arrivent [illegible] ment les bateaux à vapeur de Philadelphie, [illegible] ce, Sterlington et Albany sont à une petite [illegible] de l'hôtel. Les étrangers auront par conséquent [illegible] les facultés à s'embarquer sur les grandes [illegible] Nord, de l'Est, de l'Ouest ou du Sud.
Les arrangements intérieurs sont calculés de [illegible] re à rencontrer l'approbation générale.
Les salons sont spacieux et meublés dans le [illegible] goût. Les chambres à coucher sont grandes [illegible] confortables que celles des grands hôtels.
Le propriétaire assure le public qu'il n'épargnera aucune peine ni dépenses pour rendre son établissement un rendez vous désirable pour les voyageurs et les citoyens.
19 juil—3m—9p C. PETTET.

$25 DE RECOMPENSE—Seront données à quiconque ramènera au soussigné ou logera dans une des geoles de la ville, le nègre HENRY. Le dit nègre appartient à son habitation, Paroisse Jefferson, a quitté la dite habitation dimanche 28 Juillet; il est créole, âgé de 45 ans, a été long-temps commandeur et est très bien connu sous le nom de HENRY LAFOURCHE.
2 août LAURENT MILLAUDON.

$20 DE RECOMPENSE—Parti marron le 1er. courant, de l'hôpital de la marine, dans cette ville, le nègre nommé FREDERICK, âgé de 27 ans, de la taille d'environ 5 pieds 6 pouces, cuisinier, [illegible] La récompense ci-dessus sera donnée pour sa mise en geole dans une des prisons de cet État. S'adresser à ALLEN, ARMER & Co.
Rue du Camp, ou au No. 25 [illegible]
13 jt—1? GEO. A. BOTTS.

A LOUER.—Douze maisons en briques à deux étages et greniers, très commodes pour des familles.
Huit maisons, situées à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et la Course, faubourg Annunciation.
Quatre maisons, situées à l'encoignure des rues de la Commune et Cirque, faubourg Ste. Marie. On peut en donner possession immédiatement, s'adresser à
LAURENT MILLAUDON,
15jt 14, rue [illegible].

PENSIONNAT ET ECOLE DE DEMOISELLES, tenu par Mlle. McCLENACHAM, Nos. 11 & 13, Carroll Place, Bleeker street, New-York.
Le terme d'automne de cet établissement commencera le 7 septembre.
L'on réfère les parens qui seraient disposés à envoyer leurs enfans à l'établissement ci-dessus aux messieurs suivans:
Le Revd. Dr. WHEATON, Nlle-Orléans.
WM. CLARK, Jr. Esq. do.
JACOB WILCOX, do.
LEONARD MATHUX, do.
HAMILTON M. WRIGHT, do.
THOMAS SKINKER, Saint-Louis.
4 juillet—3m

MANTAS—130 balles toile à drape de [illegible] pour le marché mexicain, à vendre par
22 a ISAAC BRIDGE & Co, 134, Magasins.

BEURRE—50 barillets beurre frais des Illinois, en débarquement et à vendre par
22 a J. VAIRIN & Co, 26, Poydras.

WHISKEY—100 barils whiskey, en magasin, et à vendre par J. VAIRIN & Co,
22 a 26, Poydras.

PORC—1000 barils porc mess, prime, M. O. P. O et qualités inférieures, à vendre par
22 a J. VAIRIN & Co, 26, Poydras.

BLANC DE BALEINE—300 boites en débarquement et à vendre par
22 a J. B. FIELD, 43, Bienville.

SAVON—200 boites, en débarquement et à vendre par J. B. FIELD,
22 a 43, Bienville.

HUILE de Lin Allemande—300 gallons, en magasin et à vendre par J. B. FIELD, 43, Bienville.
22 a

BLANC DE PLOMB—600 barillets, [illegible] quement et à vendre par J. B. FIELD, 43, Bienville.
22 a

DOUBLONS MEXICAINS [illegible]
22a [illegible] Conti et Camp

FARINE—200 barils farine [illegible] choisie à vendre par [illegible] SAMUEL BELL, 60, Magasins.
22a

TRAITES SUR PHILADELPHIE à vendre par E. BREWSTER & Co. [illegible] Canal

CUIRS—[illegible] à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,
rue St. Louis, no. 19.